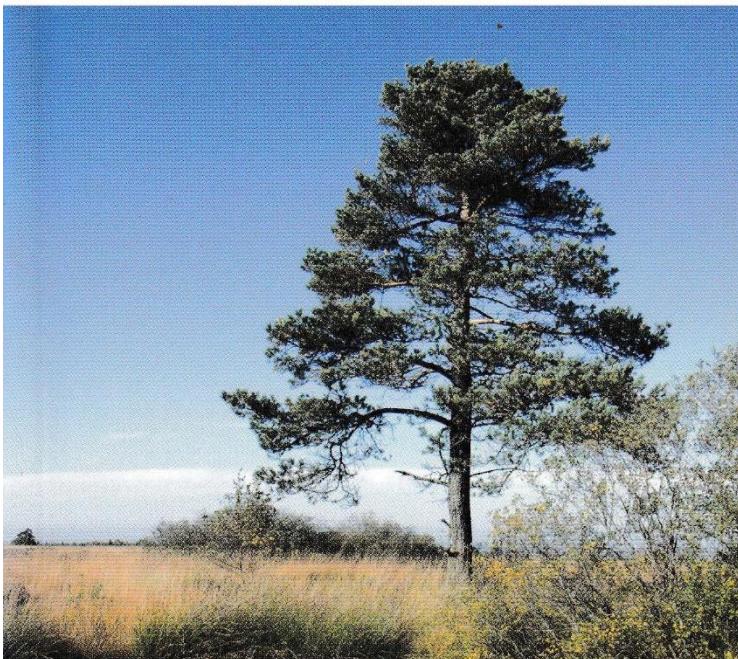




Topo-Guide
du Sentier de Grande Randonnée

Mer du Nord - Méditerranée
Wallonie et grand-duché de Luxembourg

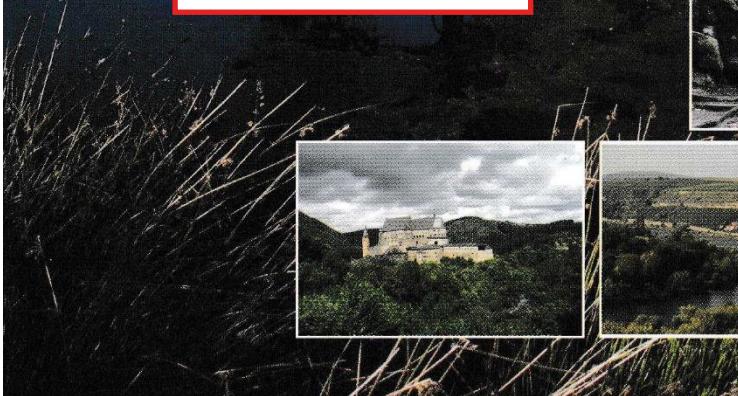
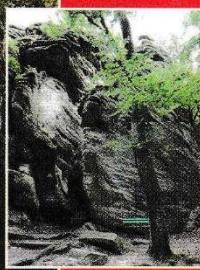


Mises à jour
version du 15 novembre 2025

GR 5



Edition 7



Vérifiez sur www.grsentiers.be/ que cette version du cahier des modifications est la plus récente, ou bien cliquez  [ICI](#) puis cliquez sur l'onglet **GPX** ou sur l'onglet **Cahier des Mises à jour**.

© Tous droits de reproduction et d'utilisation, par quelque procédé que ce soit, réservés.

Toutes les informations contenues dans les publications des SGR (textes, photos, illustrations, cartes) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par les SGR. L'utilisation par autrui de ces informations requiert l'autorisation écrite de l'éditeur.

Éditeur responsable : Marc Vrydagh – rue Nanon, 98 – 5000 Namur

Légende

Texte noir = texte d'origine

Texte mauve = commentaires

Texte en italique rouge = nouveau texte

Encadré rouge avec texte blanc = **ENCADRÉ D'ORIGINE**

Encadré gris clair avec texte en italique rouge = **ENCADRÉ MODIFIÉ**

Cliquez sur le numéro de page pour vous rendre au descriptif de la modification.

Modification du	Modification au repère	Page
22 décembre	2022	1 Erreur !
11 juillet	2020	14 à 15 3
12 septembre	2023	15 à 16 5
11 juin	2025	
27 novembre	2023	17 à 18 7
31 janvier	2024	28 à 29 7
25 février	2017	91 à la fin du descriptif 8
7 septembre	2021	111 10



Pour imprimer ce carnet en entier choisir "Livret" et "Imprimer en recto verso"



découper le carnet afin qu'il s'insère dans le topo.

ATTENTION

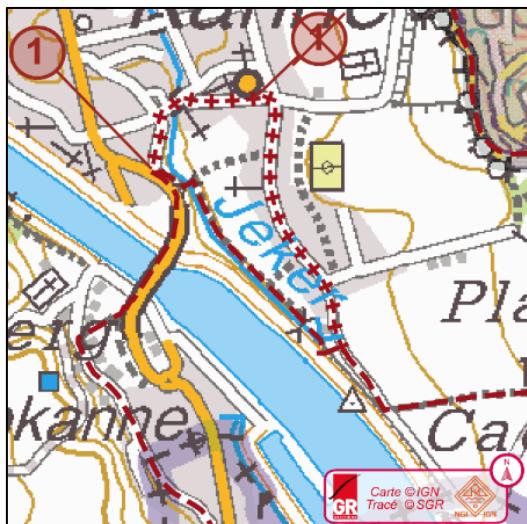
L'édition 8 du GR 5 est disponible depuis novembre 2025. À certains endroits, le parcours est modifié et diverge fortement de ce qui est décrit dans l'édition 7. L'édition 7 du GR 5 ne sera plus mise à jour.

Les traces GPX du GR 5, disponibles gratuitement sur notre site, sont celles de l'édition 8.

KANNE

(1)

Lbrt72 241775 167675 - UTM(WGS84) 31U 688165 5632349 - 192 m - 34/5-6



Le GR descend la Sint-Hubertusstraat et passe devant l'église (quelques croix de pierre anciennes dans le vieux cimetière). Il oblique dans la Brugstraat où un pont enjambe le Geer (dont le nom néerlandais est Jeer), remonte le Oude Tramweg Le GR emprunte le Grenadiersweg vers la gauche et rejoint le pont sur le canal Albert. [...]

Modification à Retinne : page 42, entre les repères 14 et 15

[...] Il poursuit sa progression avec, en ligne de mire, le **terril de Retinne** (ou Micheroux 1), qui, avec ses 96 mètres, est le plus haut de Wallonie. *Venant de la gauche GR 412 va faire route commune avec le GR 5 et le GRP 563.*

Autre sentier : GR 412 – sentier des Terrils

Le GR 412 parcourt toute la chaîne wallonne des terrils, de Bernissart à Blegny-Mine. Vers la gauche, ce GR se dirige vers l'ancienne mine de Blegny-Trembleur.

Laissant à gauche une petite route montant au cimetière et à l'église, il atteint un carrefour sous une ligne à haute tension. ~~Les balises blanc et rouge venant de la gauche sont celles du GR 412.~~

2,0 km

ÉVEGNÉE-TIGNÉE

(14)

Lb72 244745 149278 • UTM(WGS84) 31U 691476 5614008 • 239 m • 42/3-4

Désormais commun à trois GR (5, 412, 563) Le parcours balisé, se poursuit tout droit, dans un chemin d'abord herbeux, retrouvant le macadam, puis dépassant un centre de collecte des déchets, il ne change rien à son orientation. Avant les premières maisons, à un carrefour avec des chemins de terre, prendre à droite le long d'un bouquet de saules. Traverser une route et continuer tout droit jusqu'à rejoindre les habitations. Tourner à droite dans ce quartier habité et opter pour un nouveau chemin de campagne à gauche juste avant le panneau d'agglomération « Retinne »

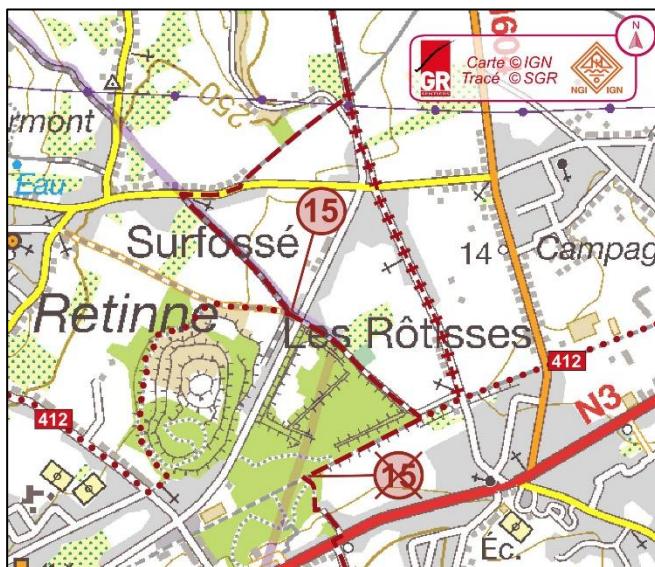
Au croisement de trois chemins, abandonner le GR 412 qui se dirige à droite vers le terril du Hasard pour continuer dans la voie principale. Avec la boucle « Hasard – Bas-Bois » du 412, traverser le carrefour proche et longer le bois jusqu'au RAVeL à emprunter à droite. La boucle, elle, s'en va à gauche. Après une centaine de mètres, les GR 5 et 563 rejoignent la fin de la boucle « Hasard- Bas-Bois ».

2,3 km

JONCTION AVEC la boucle du GR 412, Hasard-Babois

(15)

Lb72 245015 147643 • UTM(WGS84) 31U 691777 5612379 • 263 m • 42/7-8



[...] un sentier ombragé qu'emprunte le GR, jusqu'à une petite route, *la rue des Carmes*. La suivre à droite (*ignorer la Voie de Liège sur la droite*). Alors que la rue s'incurve vers la droite, juste après l'habitation n° 78, s'engager, à gauche, dans l'étroit sentier qui progresse entre une clôture et une haie vive (Attention ! Un projet de lotissement pourrait modifier le paysage dans les mois à venir) pour aboutir sur un chemin asphalté, à côté d'une ferme (jusqu'à la jonction avec la rue Pont Al Plantche, le GR va suivre, en sens inverse, une balade locale, « La balade du Champêtre »). Poursuivre sur l'asphalte qui passe devant le château de Foxhalle. Aux premières habitations, franchissement d'un ancien portail avec deux grilles et, au carrefour qui suit (placette triangulaire), tourner à gauche et descendre la rue entre anciennes et nouvelles constructions. Ignorer, sur la droite, la rue Fond des Gottes. En bas, au T, traverser pour s'engager dans un chemin asphalté, barré de gros blocs en béton, qui aboutit entre des habitations et une aire aménagée (bancs et tables de pique-nique) avec un monument qui rappelle que le 4 mars 1793, l'arrière-garde française, aidée par les paysans de Soumagne, arrêta pendant toute la journée l'offensive des troupes autrichiennes. Le GR rejoint ici la route Fléron - Soumagne (N621).

4,0 km ROUTE FLÉRON - SOUMAGNE (N621) (16)

Lbrt72 246170 144839 • UTM(WGS84) 31 U 692983 5609596 • 186 m • 42/7-8



Arrêt Fond des Grottes – lignes 69 et 106.

Suivre alors cette nationale vers la gauche sur une bonne centaine de mètres et, juste avant l'habitation n° 178, traverser avec une extrême prudence !

Le domaine provincial de Wégimont

En continuant sur la N621, le randonneur atteint rapidement le domaine provincial de Wégimont, centre de rencontre et de tourisme populaire de renommée internationale. L'histoire du domaine remonte à 1920, année où la Maison d'Oultremont fit donation du château à la province de Liège qui, en compensation, acheta cette même année les terrains qui entourent le château.

La province de Liège restaura le château et le transforma en centre de vacances avec, comme destination première, l'hébergement pour jeunes et le camping. L'inauguration eut lieu le 21 aout 1938 en présence du roi Léopold III. Après avoir subi l'occupation allemande, de 1942 à 1944, le château fut victime d'un grave incendie en 1964. Les travaux de restauration débutèrent

en 1974 pour se terminer en 1976 pour l'aile nord et en 1981 pour l'aile sud. Le domaine dispose d'une infrastructure importante : piscines et toboggan de 30 mètres, golf miniature, terrains de sport, aires de barbecue, petite restauration, etc.

De septembre à fin avril, l'entrée au domaine est gratuite.

Chaussée de Wégimont, 76B – 4630 Soumagne

04 37 24 00 – www.provincedeliege.be/wegimont

■ HORS GR

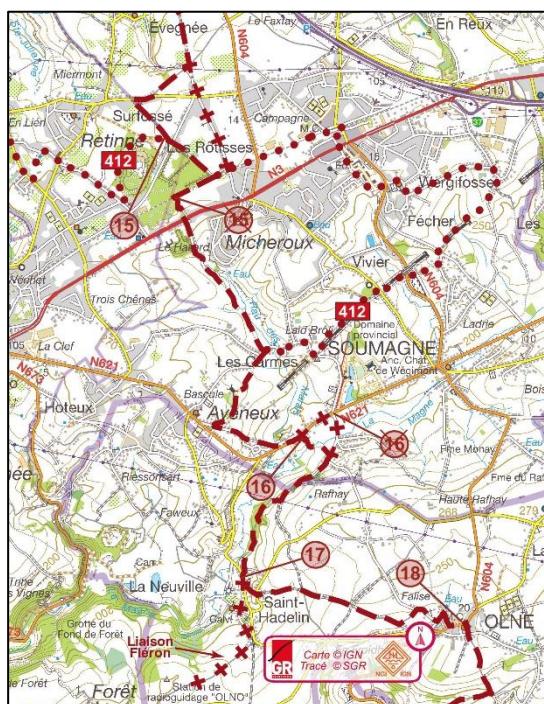
Le musée de la Vie populaire de Soumagne retrace la vie d'une famille ouvrière du début du 20e siècle à travers une collection exceptionnelle d'objets utilitaires

Rue des Déportés, 4 – 4630 Soumagne – 04 377 12 88

▪ À voir également à **Soumagne**, le charbonnage du Bas-Bois et sa « belle-fleur » qui constitue le plus petit site charbonnier de la région liégeoise. De nombreux monuments classés aussi tels que des édifices religieux, des vieilles fermes ou encore des habitations typiques du pays de Herve.

Descendre le chemin asphalté (sans tenir compte du panneau « Propriété privée – n° 183 »). Devant cette maison, bref « gauche-droite » pour longer le garage et enfiler un étroit sentier herbeux. Franchir un ruisseau sur un vieux pont barré, à sa sortie, par deux grosses pierres puis tourner à gauche dans un chemin herbeux, entre des clôtures. Quart de tour à droite. Le sentier remonte entre une haie vive et une clôture et débouche rue Pont al Plantche, que le GR suit sur la droite. D'abord asphalté, le chemin devient en terre après avoir dépassé la rue Mitoyenne. [...]

Remarque : La liaison Fléron est supprimée.



Modification à Olne : page 45, entre les repères 17 et 18



[...] Juste avant les premières maisons, il tourne à gauche, le long d'un alignement de poteaux en béton, puis à droite, sur une route qui passe *devant un oratoire (monument aux morts de 1914-1918)*. Au T, (poteau indicateur – Olne - Herdavoie) tourner à gauche. À l'extrémité du garde-fou d'un ruisseau, bifurquer à droite dans la ruelle du Ri de Rode. À hauteur de la maison numéro 1, virer à gauche (espace public). Après 40 mètres, quart de tour à droite pour passer sous un portique en pierre donnant accès à un jardin. (de pique-nique) Monter les escaliers. Passer une grille en fer (fontaine en pierre). Longer par la gauche la bibliothèque communale pour retrouver la rue principale d'Olne (N604) (Anciennement – Place Léopold Servais – 1876 – 1964) (vieille pompe) Prendre à gauche pour atteindre l'église [...]]

Modification à Spa : page 57, entre les repères 28 et 29

[...] Juste après l'athénée, à droite : **halte de Géronstère**, terminus de la ligne de chemin de fer.

Waux-Hall

Avant d'arriver à l'entrée du bâtiment le Waux-Hall, tourner à gauche pour pénétrer dans les jardins . À la fin de la traversée, le parcours retrouve l'asphalte, avenue Camille Bellenger. Ignorer, venant de droite, la rue Père Antoine et l'avenue Antoine Pottier. Franchir le pont sur la Picherotte. À l'embranchement suivant, prendre à droite rue Chelui. Après 50 mètres, tourner à droite avenue de la Havette. Passer à nouveau un pont sur la Picherotte. 80 mètres après, virer à droite. Monter quelques marches pour entamer, sur un chemin de terre et sous couvert, la montée jusqu'à la chapelle de la Roche. À hauteur de cette chapelle, tourner à gauche (attention à l'ours sur la droite)*, l'asphalte laisse place à la terre*. Au T, virer à gauche et, à la route, à droite. [...]



Modification page 119 à 126, du repère 91 jusqu'à la fin du descriptif

Le parcours français du GR5 a été profondément modifié. La continuité du GR5 au-delà de Rumelange (point 101) n'est plus assurée car ce parcours a été débalisé durant cet été 2016 par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Pour retrouver le balisage français, il faut quitter le descriptif du topo-guide au point 91 et suivre le balisage luxembourgeois vers Schengen. "Rectangle jaune"

Nouvelle dénomination du point 91

2,0 km

GRANDE CROIX

(91)

UTM(WGS84) 32U 307853 5485357 • 226 m • R10

Depuis la grande croix, descendre une longue série d'escaliers, à travers les vignes, pour atteindre Remerschen en suivant les rectangles jaunes. En bas des escaliers, poursuivre en face. Un peu plus loin, emprunter, par la droite, la route principale (*sur la gauche, dans le voisinage de la mairie, présence d'un bistrot*). Quitter la nationale pour s'engager à droite dans la « Si-mengseck ». Poursuivre sur cette route qui s'élève fortement en ignorant les voies latérales. Au sommet, continuer tout droit sur 200 mètres, puis prendre, à gauche, une petite route qui descend à travers les vignes.

À un carrefour, virer à droite en direction d'une antenne de télécommunications. Passé cette antenne, tourner à droite et emprunter un tunnel sous l'autoroute. À la sortie de ce tunnel, se diriger vers la gauche pour rejoindre l'entrée de Schengen (*aire de jeux en face, banc*). Prendre deux fois de suite à droite et suivre la petite route balisée par un rectangle jaune. Plus loin, virer à angle aigu vers la gauche (*en direction de « Henri Ruppert »*). Au niveau du « Domaine Henri Ruppert », tourner à droite. Au pied d'une tour, quart de tour à droite et poursuivre entre les vignes et un petit bois. Quelques centaines de mètres plus loin, au T, descendre vers la gauche pour rejoindre une route nationale. La suivre vers la droite sur cinquante mètres. S'engager ensuite vers la gauche dans la « Konzerwee » sur cent mètres, puis tourner à gauche en direction d'un bois. À la lisière de ce bois, continuer à gauche sur l'asphalte. À deux Y successifs, choisir la branche de droite et ignorer un sentier montant dans le bois. Arrivé au point haut offrant une très belle vue sur la Moselle, virer à gauche et descendre vers la rivière. Dans cette descente, dépasser un point d'eau situé sur la gauche. Ignorer la petite route débouchant de la gauche. Juste avant d'atteindre les premières maisons de Schengen, virer complètement à droite sur le « chemin rural ». Ignorer ensuite une première petite route vers la gauche, en forte descente. Deux cents mètres plus loin, emprunter, vers la gauche, un autre « chemin rural » qui aboutit à une route importante. Suivre celle-ci vers la gauche en direction du barrage sur la Moselle. Juste avant l'entrée de Schengen, quitter la grand-route pour suivre la piste cyclable qui longe la Moselle. Passer devant le bureau « Tourist Info » et quelques monuments rappelant la construction de la Communauté européenne et les accords de Schengen. Un peu plus loin, une volée d'escaliers situés sur la gauche permet de rejoindre le pont de Schengen qu'il convient d'emprunter vers la droite pour pénétrer en territoire de la République fédérale d'Allemagne. Quelques deux cents mètres après le pont, au rond-point, emprunter par la droite, une piste cyclable (*très peu de balises directionnelles indiquant que vous êtes toujours sur le GR*). Au bout de cinq cents mètres, pénétrer en France où le balisage « blanc et rouge » réapparaît pour vous diriger vers la première route à droite avant l'entrée au village d'Apach.



Modification temporaire au Ri de Mosbeux : pages 130 et 131, au repère 111



qu'à un T à gauche, remonter le sentier sur 1 km.

La passerelle sur le ri de Mosbeux sur la liaison GR5-GR576 (point de repère 111) est non praticable à Trooz. **Remonter la N673 sur 600 mètres (Insécurité et danger car il n'y a pas d'accotement partout) jusqu'à un T à gauche, remonter le sentier sur 1 km.**